

Inauguration du 2^e tronçon de la déviation de Cellettes

Dimanche 16 octobre à 10 h 30

Discours de Maurice Leroy

Ancien Ministre

Président du Conseil départemental de Loir-et-Cher

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Maire, cher Michel,
Mesdames et Messieurs les Conseillers départementaux,
Mesdames et Messieurs les élus,
Cher amis,

Ce dimanche n'est pas un jour ordinaire pour notre Loir-et-Cher. Ce n'est pas tous les jours que vous dégusterez des crêpes sur la route, au son d'une banda en délire ! Pas ordinaire surtout, parce que nous inaugurons aujourd'hui l'un des investissements les plus importants du Département au cours de ces dernières années.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : la déviation de Cellettes, c'est 23 millions d'euros d'investissement ; cinq ans de travaux ; la mise à deux fois deux voies de la RD 765 sur 3,6 kilomètres ; la création d'une route nouvelle, longue de 3,4 kilomètres ; 31 000 tonnes d'enrobés ; 200 000 mètres cube de matériaux extraits lors des terrassements. Un chantier colossal qui a mobilisé un grand nombre d'agents du Conseil départemental. Beaucoup d'entre vous sont présents ce matin. Je tiens personnellement à vous féliciter pour la réussite d'un chantier qui fera date.

Oui, n'ayons pas peur des mots, la déviation de Cellettes va changer le quotidien de milliers de Loir-et-Chériens !

Le développement exceptionnel du bassin économique du Controis a vu, en quelques années, le trafic augmenter sensiblement pour atteindre 15 000 véhicules quotidiens dans le centre de Cellettes, dont 7 % de poids-lourds. Une situation devenue intenable, tant en matière d'embouteillages et de pollution que de sécurité pour les habitants de Cellettes. Ce n'est pas toi, mon cher Michel, qui me contredira.

Notre Conseil départemental a pour mission de **protéger et de simplifier** la vie des Loir-et-Chériens. Cette magnifique déviation remplit, je le crois, parfaitement ces objectifs en proposant une voie de contournement efficace et rapide qui préserve les habitants de Cellettes des inconvénients et des dangers d'un trafic routier trop dense.

Avec les déviations de Vendôme et Cellettes, et les prochains travaux d'aménagement du rond-point de Cap'Ciné, l'axe nord-sud du département s'est totalement transformé en dix ans. Il est désormais possible de traverser le Loir-et-Cher rapidement et en sécurité. Le défi était immense. Nous l'avons relevé.

Avec toi, mon cher Bernard, et avec tous les élus départementaux, nous partageons la même conviction : notre Département de Loir-et-Cher ne peut faire l'économie d'un réseau routier sûr, fluide et bien connecté aux départements et régions voisines. C'est à ce prix que nous resterons un territoire attractif pour les habitants, les entreprises et les touristes.

Un grand merci à toutes et à tous d'être venus si nombreux ce matin pour inaugurer cette déviation de Cellettes qui a mobilisé tant de savoir-faire et tant d'énergies.

Profitez de cette belle journée et des nombreuses animations proposées, la route vous appartient !